

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,
concernant
La présence du loup en Wallonie

Madame la Ministre,

La Wallonie voit les loups revenir de plus en plus vite puisqu'un sixième vient d'être officiellement reconnu. Pour les comprendre, anticiper mais aussi indemniser les éleveurs victimes de leurs attaques, un arsenal de moyens est mis en place. Si la meute wallonne est relativement sédentaire, tous les loups de passage ne se laissent généralement détecter qu'avec les cadavres d'animaux domestiques laissés sur leur chemin.

Madame la Ministre, des caméras automatiques permettent de prendre une photo quand un animal passe devant son champ de détection. Le but de ces photos est, notamment, d'analyser et comprendre le comportement d'une meute.

Outre ce dispositif, quels sont les moyens permettant d'effectuer un recensement du loup et quel budget a été alloué à cette cause en 2021? Qu'en est-il à l'heure actuelle? Constatez-vous une recrudescence depuis 2022? Le budget de l'année en cours est-il identique? Bien que ce soit une espèce protégée, quelles mesures allez-vous prendre si la présence de loup continue à croître en Wallonie?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Tellier:

[Avril 2022]

L'identification des loups s'opère essentiellement grâce aux analyses génétiques, qui s'avèrent précieuses non seulement pour distinguer le chien du Loup, mais aussi pour assurer un suivi des individus et donc leur dénombrement exact. En effet, dans certains cas, l'analyse de l'ADN permet d'établir une vraie carte d'identité de l'individu grâce aux marqueurs microsatellites dont la combinaison est unique. La plupart du temps, les meutes d'origine des individus peuvent aussi être identifiées et les mouvements migratoires mis en évidence dans le cadre de collaborations internationales entre laboratoires de référence. En 2021, le coût des 229 analyses effectuées par le laboratoire GeCoLab de l'Université de Liège s'est élevé à 16.274 euros.

Les pièges photographiques sont également utilisés pour le suivi du loup, principalement à l'intérieur de leur territoire. Cet outil permet, outre le dénombrement des individus, l'analyse de leur comportement, comme l'organisation sociale, ainsi que celle du comportement des espèces proies également détectées par ce système. Jusqu'à présent, ce suivi était possible grâce à du matériel déjà en possession du SPW ARNE. L'installation récente d'un nouveau loup justifie un investissement complémentaire évalué à 12.000 euros pour l'achat d'une trentaine de caméras supplémentaires.

En 2021, 379 cas de présence avérée ou possible de Loup ont été comptabilisés, contre 128 cas entre janvier et mars 2022. Une forte proportion de ces cas est attribuable aux individus de la meute des Hautes-Fagnes, qui font l'objet d'un suivi particulier, principalement au travers des pièges photographiques, des traces dans la neige ou des excréments. Le début d'année est également propice aux observations de loups en cours de dispersion par le biais d'observations visuelles par des citoyens ou d'attaques sur moutons. Une augmentation progressive des observations d'année en année est à attendre. Pour 2022, il est encore trop tôt pour disposer d'une tendance fiable.

Le suivi fin des individus est indispensable pour définir les zones de présence permanente et dès lors les moyens à investir dans la protection des troupeaux. Il convient cependant de distinguer les budgets consacrés au suivi scientifique du Loup de ceux consacrés à faciliter sa cohabitation avec le milieu de l'élevage. L'investissement dans les moyens de protection sera maintenu et renforcé en fonction de l'évolution de l'aire de distribution du Loup en Wallonie, essentiellement au niveau des zones de présence permanente et en fonction de l'évolution des cas d'attaques.